27 novembre 2014 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de la protection de l'environnement, à Paris le 27 novembre 2014.

Monsieur le Premier ministre,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les parlementaires et élus,
Mesdames et Messieurs les représentants des associations, des organisations non gouvernementales, des partenaires sociaux,
Mesdames et Messieurs,
Je voulais une fois encore vous remercier pour votre présence. C'est la troisième conférence environnementale, c'est la première fois qu'elle se tient ici à l'Elysée. Elle marque donc la volonté qui est la mienne, qui est celle de l'État, de faire de l'environnement non pas simplement une cause nationale, mais un enjeu européen et mondial. C'est la tradition de la France de porter un message universel. Longtemps, elle a pensé que c'était sur les droits de l'Homme et les droits économiques qu'elle pouvait faire entendre sa voix.
Aujourd'hui, consciente des risques et des menaces, la France veut être exemplaire. Ce n'est pas toujours facile d'être exemplaire. Il faut en apporter la démonstration. Je veux remercier Ségolène Royal, la ministre de l'Ecologie d'avoir préparé cette conférence, de l'avoir fait avec les parties prenantes et, en même temps, avec les élus de la Nation, sans distinguer les uns et les autres, parce que c'est ensemble que nous devons affronter le défi qui est devant nous.
C'est vrai que cette conférence se situe dans la perspective d'un rendez-vous majeur pour la planète, celui de décembre 2015 à Paris. C'est à la fois pour la France un enjeu d'accueil, le ministre des Affaires étrangères l'a dit, mais c'est aussi un enjeu de négociation j'y reviendrai et de conviction.
On ne peut pas réussir, si l'on n'est pas soi-même convaincu. On ne peut pas convaincre, si nous n'avons pas nous-mêmes engagés d'actes forts. Alors la France doit être et doit porter un modèle, sans vouloir forcément le transposer aux d'autres. Ce modèle, c'est celui de la transition, c'est-à-dire de la réconciliation entre le présent et l'avenir, entre la précaution et l'innovation, entre l'environnement et l'économie, entre les ressources naturelles et l'agriculture, entre le local et le mondial.
S'engager pour l'écologie, pour l'environnement, pour la planète, c'est en réalité retrouver le sens que j'ai voulu donner à ce quinquennat, celui de faire en sorte que la jeunesse puisse retrouver espoir et puisse vivre mieux. Elle ne doit pas avoir à traiter à notre place la dette environnementale que nous pourrions lui transmettre. Pour réussir la transition, il convient, cela a déjà été dit ce matin, d'engager une mutation : mutation énergétique, mutation économique, mutation industrielle, mutation écologique Mais pour réussir, il convient aussi d'être exigeant sur le plan de la démocratie. Je veux revenir d'emblée sur le drame de Sivens.
Le décès d'un jeune homme de 21 ans, militant de la cause environnementale dans le cadre d'une manifestation, est un drame pour sa famille, pour la Nation. J'ai promis avec le Premier ministre que toute la vérité sera faite pour connaître les circonstances de cette tragédie. La justice est saisie, les enquêtes ont été diligentées. Tout sera connu pour que toutes les conclusions

est calme, les enquêtes ont été diligentées. Tout sera serein pour que toutes les conclusions puissent être tirées.
Sur le fond, le projet de barrage est à nouveau soumis à la discussion. Je rappelle que c'est un projet local, que l'État n'y a aucune responsabilité. Mais, pour autant, la ministre et le Premier ministre ont voulu qu'il y ait des experts qui puissent être mis au service des élus. Ce projet de barrage a ses partisans et ses détracteurs. A un moment, il va falloir choisir. Mais pour choisir, nous devons être conscients des limites qui existent aujourd'hui dans le débat démocratique. Comment se fait-il qu'un projet d'aménagement, qui peut être porté par des responsables politiques, c'est toujours le cas, soucieux de leur territoire, puisse connaître un tel déferlement de violence ? Comment se fait-il qu'ailleurs, d'autres projets ne paraissent pas soulever de difficulté et sont réalisés dans le consensus ? Que se passe-t-il ici pour qu'il y ait blocage, ailleurs pour qu'il y ait réalisation ?
C'est toute la question du débat public qui est ainsi posée. Le débat public, c'est la seule manière de garantir dans la transparence et dans la responsabilité, aussi bien la préservation de la nature que la poursuite de nos projets de développement économique. Le progrès, c'est ce qui peut permettre d'avancer sur le développement, la croissance, tout en ne mettant pas en cause les ressources naturelles et les équilibres que nous pouvons exiger de l'environnement.
Sivens exige donc d'accomplir des progrès supplémentaires dans la participation des citoyens dans l'élaboration de la décision publique. C'est ce que nous allons décider. Tout doit être fait pour que, sur chaque grand projet, tous les points de vue soient considérés, que toutes les alternatives soient posées, que tous les enjeux soient pris en compte, mais que l'intérêt général puisse être dégagé. Car il y a un intérêt général, il n'y a pas que la somme des intérêts particuliers. Nous devons donc renforcer les procédures, sans les alourdir £ assurer la transparence, sans allonger les délais. Nous devons faire en sorte que les autorités qui décident puissent le faire en toute transparence et indépendance.
J'ai demandé au gouvernement d'engager un chantier sur la démocratie participative de manière à ce que, sur les grands projets, nous puissions avoir toutes les garanties, et qu'il ne puisse plus y avoir de contestation avec des formes inacceptables de violence. Car la violence est toujours inacceptable. Les parties prenantes seront entendues et le Conseil national de la transition énergétique sera associé à cette réflexion.
Cette mission qui va être engagée par le gouvernement devra remettre des propositions dans le délai de six mois. Elles seront aussitôt mises en uvre. Nous en connaissons d'ailleurs le cadre, à défaut encore de leur définition précise.
Nous devons aller plus loin dans la recherche des impacts environnementaux et permettre les compensations.
Nous devons aller plus loin aussi dans la simplification. Cessons de penser que parce que, une procédure dure longtemps, elle est meilleure. Cessons de penser que nous pouvons alourdir sans cesse comme une façon de contraindre. Non. Un mauvais projet doit être arrêté rapidement, sans qu'il puisse durer inutilement et provoquer. Un bon projet, lui, doit être mené à bien rapidement, c'est tout le sens du permis environnemental qui a été créé par le gouvernement. C'est une question de respect pour les citoyens, mais aussi pour les acteurs économiques.
Nous devons explorer aussi de nouveaux modes d'association des citoyens aux décisions qui les concernent, de nouvelles façons de communiquer, d'expliquer, d'entendre, de dialoguer. Les nouvelles technologies peuvent nous y aider. N'ayons pas peur non plus du vote, pour débloquer une situation. Le recours à un référendum local vaut toujours mieux que le fait accompli ou l'enlisement que nous pouvons parfois constater.
Nous devons également améliorer les informations qui sont livrées aux Français. Tous les ans, des milliers d'études d'impact sont produites. Je pense que notre pays détient sûrement un record en cette matière. Cette richesse est aujourd'hui éclatée, inexploitée et au final gâchée pour la communauté scientifique comme pour les citoyens. Je propose donc la création d'une base de données publique gratuite et ouverte, dans laquelle seront rassemblées et triées toutes les informations en matière d'environnement et de biodiversité. Nos atlas, nos inventaires, tout ce que nous connaissons, rien ne doit être caché. Cette transparence est la première condition de la

démocratie participative. Permettre aux citoyens d'entrer dans une forme d'égalité d'arguments, ce qui ne veut pas dire que toutes les idées se valent et que les opinions sont équivalentes. Non, il y a de l'expertise, de la science ! Mais il doit y avoir aussi de la contradiction.
Ceci renvoie à une autre ambition, celle d'enseigner l'environnement. Là aussi, la loi pour la refondation de l'école, et cela n'a pas été suffisamment souligné, a permis qu'il soit prévu une éducation à l'environnement dans le parcours des élèves. Les programmes scolaires ont été modifiés à cet effet.
D'ailleurs, l'éducation, ce n'est pas simplement de fournir un certain nombre d'informations, d'élever le niveau de conscience, mais aussi de préparer à des métiers comme à ceux de l'environnement, grande filière professionnelle, où les opportunités d'emplois sont considérables. Je souhaite que les partenaires sociaux et les pouvoirs publics puissent développer encore ces filières, ces métiers et ces formations. Les régions sont les premières concernées, pour qu'il y ait aussi une promotion à travers l'environnement. L'État a décidé d'y prendre sa part. J'ai moi-même annoncé qu'en 2015, il y aurait 15 000 « Emplois d'avenir » dans le secteur dit vert, c'est-à-dire environnemental, sans critères de diplôme, pour favoriser l'application de la loi sur la transition énergétique, favoriser la culture sur la biodiversité, sur les diagnostics également énergétiques.
En matière de biodiversité, c'est un engagement que j'avais pris lors d'une précédente conférence environnementale, nous allons franchir une nouvelle étape, puisqu'un projet de loi, qui a déjà été adopté en Conseil des ministres, va être présenté au Parlement. C'est l'enjeu de la préservation des ressources naturelles, de la sauvegarde des espèces. Nicolas HULOT est particulièrement mobilisé sur ce sujet. Mais nous savons bien aujourd'hui aussi bien pour la faune que pour la flore qu'il y a une dégradation continue, que des espèces disparaissent. La loi sur la biodiversité devra être présentée au Parlement au mois de mai prochain pour être adoptée dans les meilleurs délais. L'Agence française de la biodiversité sera créée, aussitôt cette loi votée. D'ailleurs, elle est déjà préfigurée puisque Hubert REEVES, et je le remercie, a apporté son intelligence, j'allais dire sa détermination, pour faire en sorte que nous puissions aller vers cette agence de la biodiversité, pour éclairer nos grands choix de société.
Il y a aussi la question du lien entre environnement et santé. C'est une question qui est difficile, délicate même. Nous devons éviter de faire peur et, en même temps, dire la réalité. Le XXe siècle a été le siècle de l'hygiène bactériologique. Le XXIe siècle doit être le siècle de l'hygiène chimique. C'est-à-dire nous protéger, nous préserver et prévenir les risques. Le gouvernement a adopté en Conseil des ministres un plan national « Santé - environnement ». J'en remercie les ministres concernés. Une grande attention doit être portée sur la situation sanitaire des polinisateurs, aux impacts des pesticides et des perturbateurs endocriniens. Un moratoire européen concernant trois néonicotinoïdes a été décidé à notre initiative. Je sais qu'il y a d'autres risques et nous irons plus loin. La France portera elle-même ce dossier au plan communautaire. Sur la pollution de l'air, nous sommes conscients que nous devons diminuer le taux des particules, aller plus loin dans l'identification des véhicules polluants, des mesures à prendre en cas de pic. La mise en uvre de la contribution sur le climat qui permet d'avoir une fiscalité incluant cette dimension.
Notre ambition est de porter un modèle. Nous avons toujours cette prétention, nous, les Français. Pourquoi ne pas le faire sur la question la plus essentielle, l'avenir de la planète, et de prendre notre part ? C'est ce que nous avons décidé de faire avec la loi sur la transition énergétique. Elle a été préparée depuis de longs mois, elle a été présentée et votée par l'Assemblée nationale. Il reste encore un débat au Sénat, et je fais confiance à cette assemblée pour améliorer le texte si nécessaire et, en tout cas, aller le plus vite possible pour qu'il puisse être mis en uvre.
C'est une nouvelle France énergétique que nous avons voulue. C'est un choix écologique : nous voulons réduire les émissions de CO2 et les prélèvements sur la planète. C'est l'objet de la loi : éviter qu'il y ait des crises sanitaires, des catastrophes, qui pourraient porter des conflits majeurs sur la planète. Mais la nouvelle France énergétique, c'est aussi un choix économique, c'est envoyer des signaux aux consommateurs, aux investisseurs, aux citoyens sur les conséquences de

leurs décisions. C'est provoquer une mutation industrielle, introduire de nouvelles technologies, inventer de nouveaux objets, préparer à de nouveaux métiers, et créer de nouveaux emplois. Voilà ce qu'est la nouvelle France énergétique.
C'est aussi un choix de solidarité. Les victimes de la crise écologique sont d'ailleurs les mêmes que les victimes de la crise sociale. Ce sont ceux qui sont en précarité. Précarité du travail, précarité énergétique, 8 millions de Français la subissent. Il y a aussi ces travailleurs dans l'espace rural ou semi-rural, obligés de prendre chaque jour leur voiture, non pas qu'ils le veulent, mais parce qu'ils n'ont pas le choix. Ils doivent souvent payer plus cher pour se déplacer plus loin pour avoir un emploi. Il y a aussi tous ceux, c'est parfois les mêmes, qui sont exposés aux pollutions dans leur travail ou leur mode de transport. Lorsque nous soutenons les économies d'énergie, la rénovation thermique dans les logements, lorsque nous permettons l'accès à une énergie plus propre, lorsque nous changeons les villes, lorsque nous introduisons de nouveaux modes de transport, nous luttons contre les inégalités, nous faisons une France plus solidaire.
La nouvelle France énergétique, c'est aussi l'innovation. Il n'y a pas de pays qui puisse imaginer son avenir sans l'innovation. L'innovation est industrielle, sociale, culturelle, écologique. La compétitivité, je revendique ce mot, se jouera de plus en plus sur le respect de l'environnement. Etre en avant-garde sur l'écologie, c'est disposer d'un avantage comparatif dans la mondialisation, c'est gagner du temps, de l'espace, et de l'influence aussi. C'est en ce sens que nous devons tous nous retrouver dans cette ambition. L'innovation se trouve dans l'économie circulaire, dans le fret, dans la construction. Nous avons des entreprises excellentes. Elle se trouve aussi dans l'environnement et le développement durable. Sur les 34 plans industriels qui ont été lancés par le gouvernement dès 2012, il y en avait 11 concernant la transition énergétique et donc la croissance verte.
Enfin, la nouvelle France énergétique, celle qui est bâtie par ce projet de loi et si le Parlement en décide, c'est aussi la condition de notre indépendance. La France fait son devoir sur le plan diplomatique, sur le plan militaire. Nous sommes reconnus comme une puissance. Mais si nous regardons les choses, il y a une vulnérabilité, nous sommes dépendants de nos sources d'approvisionnement en énergie. La France consacre 65 milliards d'euros en importation d'hydrocarbure chaque année. C'est l'équivalent du déficit commercial. Diversifier nos sources d'approvisionnement, consommer moins d'énergie, produire du renouvelable, c'est rétablir nos comptes extérieurs et renforcer notre influence dans le monde, ne pas être tributaires de quelques sources d'approvisionnement.
Dois-je parler de certaines crises qui se passent en Europe ou ailleurs au Moyen Orient, pour faire comprendre l'ambition que je souhaite pour la France, pour éviter qu'elle soit soumise à je ne sais quelle pression, je ne sais quel chantage ? C'est aussi cela l'enjeu, environnemental, écologique : c'est un enjeu de force pour la France pour porter des valeurs. Faut-il fixer des objectifs ? Ce sont ceux que j'avais présentés aux Français pendant la campagne présidentielle, c'est-à-dire réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2030 et de près de 60% en 2040. Encore faut-il s'en donner les moyens. Fixer des objectifs, ce n'est pas le plus difficile £ mettre en place des instruments, c'est là que l'on juge une politique.
Premier secteur : la construction. 40% de notre consommation d'énergie, c'est le bâtiment. C'est là que se joue la transition. Qu'avons-nous fait depuis 2012 ? Crédit d'impôt, TVA abaissée pour les travaux de rénovation, éco-prêt à taux zéro, maintien des ressources de l'ANAH, remise à plat des tarifs sociaux pour une meilleure prise en charge des différents modes de chauffage pour 4 millions de ménages qui préfigure le chèque énergie (qui a été longtemps une revendication et qui va maintenant s'appliquer dans le cadre de ce dispositif)... Les acteurs publics, Etat, collectivités locales doivent être aussi exemplaires. Vous savez que le Gouvernement a décidé que les nouvelles constructions sous maîtrise d'ouvrage de l'État ou de ses établissements publics seront désormais à énergie positive et à haute performance environnementale. Les nouvelles technologies doivent nous aider aussi à réussir cette transition. C'est le sens des compteurs intelligents pour l'électricité (LINKY) et le gaz (GASPAR). Nous devons mettre en place le plus vite possible ces outils-là pour que chaque consommateur puisse avoir la maîtrise de ce qu'il décide et des coûts qui lui sont infligés.

décide et des coûts qu'ils sont infligés.
Le deuxième chantier, c'est la maîtrise de l'urbanisation. 80% des Français vivent en ville. Mais est-ce la bonne expression ? Vivre dans un « monde urbain », c'est assez différent. La ville, c'est une conception, un art de vivre. L'enjeu est d'éviter l'étalement urbain. Le ministre de l'Agriculture l'a dit, nous avons pris des mesures pour arrêter l'artificialisation des sols, protéger l'espace naturel, l'espace agricole. Parce que protéger l'espace agricole, c'est aussi une manière de valoriser l'environnement. Ce que nous devons faire, c'est aussi en finir avec des plans locaux d'urbanisme qui tarissent le rythme de construction dans la ville pour l'exporter plus loin.
Tout à l'heure, il était évoqué les villes chinoises Ce qui me frappe dans tous les déplacements que je fais dans des pays émergents, c'est que les villes sont faites comme si elles étaient les mêmes partout : les mêmes équipements, les mêmes tours, les mêmes modes de circulation, les mêmes modes de transport Ce que nous devons inventer, porter, nous, la France, c'est un modèle de ville, un modèle de vie. C'est dire à des pays émergents qui vont connaître une urbanisation de plus en plus forte, que nous pouvons leur apporter une autre conception de la vie en commun, une autre conception du développement, une façon d'assurer l'humanisation des villes.
C'est pourquoi nous devons aussi, nous-mêmes, être exemplaires dans la politique dite de la ville, avec l'agence nationale de la rénovation urbaine. L'Institut de la ville durable doit être celui qui préfigure les villes de demain, y compris pour les quartiers de nos villes qui sont les plus dégradés. Il faut faire du beau. Faire du beau, c'est lutter contre les inégalités sociales, c'est élever l'esprit. Pourquoi le beau serait réservé simplement pour les centre-villes, pour les patrimoines ? Le beau doit être partagé.
Troisième chantier : la mobilité. Là aussi, un volontarisme a été affirmé. Prototype des voitures 2 litres au 100 (il était déjà présent au salon de l'auto, il sera bientôt en commercialisation), véhicule électrique (c'est fait à condition que l'on puisse assurer la conversion). La loi de transition prévoit des aides importantes pour passer d'un véhicule diesel à un véhicule électrique, d'un véhicule ancien à un véhicule neuf. Ces mesures devront être appliquées le plus rapidement possible, y compris le super bonus dès l'an prochain. Rendre la mobilité plus propre, c'est aussi accélérer le Grand Paris. Parce que plus tôt nous ferons les grands équipements, plus tôt nous pourrons faire la démonstration de l'excellence environnementale. C'est aussi faire un appel à projet pour les transports en commun en site propre pour les collectivités locales, c'est développer les bornes électriques, 160 000 l'an prochain £ c'est mettre en uvre des plateformes mobilités pour orienter les citoyens vers des modes de transport plus économiques, plus sobres, plus économes.
Nous devons consommer moins d'énergie, mais également diversifier nos sources d'énergies. Là-aussi, j'avais fixé des objectifs : réduire la part du nucléaire à 50% à l'horizon 2025, plafonner la capacité nucléaire, augmenter à due proportion les énergies renouvelables. C'est ce que la loi a présenté. J'ajoute que cela ne suffit pas de porter ces perspectives ou ces objectifs. Il faut que l'État puisse être plus stratège qu'il n'a été ces dernières années. Il faut que l'État puisse, avec le secteur public de l'énergie, mettre en place des instruments de pilotage pour que nous puissions favoriser le développement de notre énergie. C'est ce que nous avons fait lors du renouvellement des dirigeants des entreprises publiques concernées.
Nous devons développer les énergies renouvelables mais cela suppose d'aller beaucoup plus vite, de simplifier. On ne peut pas mettre huit ans pour avoir une éolienne marine, ce n'est pas possible. Ce n'est pas possible de demander à des industriels de s'engager sur des délais aussi longs. Faire court, c'est faire bien et permettre d'atteindre nos objectifs. Nous devons mobiliser toutes les filières y compris les filières agricoles, de la forêt, du bois, richesses trop inexploitées dans notre pays. Nous devons valoriser la biomasse, utiliser les déchets agricoles - la méthanisation, faire en sorte que notre espace maritime -nous avons le 2ème espace maritime au monde- que notre espace rural, forestier puissent être une chance. Nous devons aussi faire en sorte que notre fiscalité évolue. Cela a déjà été engagé puisque nous avons allégé le coût du travail et mis en uvre une contribution « climat-énergie » portant sur les énergies fossiles et qui va monter en puissance.

Il y a la question des financements. Le financement, c'est le budget, mais pas uniquement. Nous avons décidé la création d'un fonds de financement de la transition énergétique. Sa gestion pour être plus rapide a été confiée à la Caisse des dépôts. La première réunion a eu lieu hier entre les dirigeants de cette institution, le ministre des Finances et la ministre de l'Ecologie. Et le ministre de l'Economie y a j'espère- été associé. Ce fonds sera doté d'1,5 milliards d'euros sur trois ans, alimenté par le programme des investissements d'avenir, les certificats d'économies d'énergie et par les dividendes que l'État reçoit du secteur de l'énergie. La Caisse des dépôts mobilisera ses ressources propres pour la rénovation technique, la mobilité, le soutien des territoires qui entrent dans des démarches d'énergies positives ou de zéro déchet, et les entreprises qui s'engagent dans la croissance verte. 1,5 milliards pour lever aussi d'autres ressources, des collectivités locales et de l'Europe, parce que l'enjeu est européen.
Je veux souligner, comme l'a fait Laurent Fabius, le fait que nous ayons trouvé un accord qui n'allait pas de soi au plan européen sur les objectifs, de réduire d'au moins 40% les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, atteindre 27% pour la part des renouvelables, réduire notre consommation d'énergie d'au moins 27% à horizon 2030. Nous avons confirmé le système des quotas. Nous avons permis qu'il puisse y avoir une solidarité avec les pays les moins avancés de l'Europe et ceux qui étaient le plus en retard dans la transition énergétique qui se verront accorder des quotas gratuits. Le système des quotas doit être préservé et renforcé en Europe, car c'est celui que nous allons proposer à l'échelle du monde. Ceux qui mettent en cause ce système et qui veulent que le carbone n'ait pas de prix, ils ne font pas le pas vers la lutte contre le réchauffement climatique.
L'Europe, c'est aussi le plan JUNCKER de 315 milliards. Nous pouvons dire qu'il va falloir encore amplifier les ressources, mettre plus de moyens, aller plus vite dans la mise en uvre de ce plan, mais ce plan est là, ne nous plaignons pas. Faisons en sorte qu'une large part soit affectée vers les investissements pour la transition énergétique et écologique. La France y veillera parce que l'Union de l'énergie peut être la renaissance de l'Europe. L'Europe s'interroge sur son présent (c'est-à-dire celui du chômage et de la faible croissance) et sur son avenir pour savoir si nous allons rester cohérents, solidaires et tous présents Cette Europe contestée par ceux qui voudraient se replier, pour ne rien concéder, derrière des frontières, des barricades cette Europe doit être capable de donner une perspective. Cette perspective, c'est justement l'union autour de l'énergie, pour l'environnement, pour l'emploi, et aussi pour l'indépendance de l'Europe. C'est sans doute ainsi que nous bâtirons cette solidarité qui manque aujourd'hui. L'Europe doit être aussi mobilisée dans la bataille pour le climat.
Je me félicite maintenant que beaucoup de pays veulent être leaders en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Sur le plan verbal, il y a compétition ! Sur le plan des engagements, ce sera à voir. Mais je ne me plains pas qu'il y ait cette émulation, que les consciences se lèvent. Faudra-t-il encore, à un moment, déboucher ! L'Europe doit montrer qu'elle a fait ses choix, et qu'elle est capable de les tenir.
Il y a eu un échec, il a été rappelé, celui de Copenhague. C'était un échec de la prétention. Les citoyens s'étaient mobilisés (de ce point de vue, c'était un succès considérable) et des scientifiques avaient alerté. Ce qui s'est passé, c'est que les chefs d'Etat et de Gouvernement ont pensé qu'en quelques jours, qu'en quelques nuits, il serait possible de trouver une improbable synthèse. Ce n'est pas toujours possible. Evitons donc de nous trouver dans ce scénario. C'est pour cela que la conférence sur le Climat se prépare aujourd'hui, ici même, avec la volonté de pouvoir aller vers un accord qui puisse être historique, c'est-à-dire qui puisse être à la fois contraignant, global, et fixé pays par pays.
Là encore, nous avons toutes les conditions pour réussir cet accord. Pourquoi ? Parce que ceux qui étaient les plus récalcitrants au moment de Copenhague ont fini par se rendre à l'évidence, c'est-à-dire que le réchauffement climatique, ce n'est pas une hypothèse, une probabilité Le GIEC a dit, non pas ce qu'il fallait dire, mais ce qui est la réalité. C'est-à-dire que nous nous battons soi-disant pour limiter le réchauffement climatique à 2 degrés à la fin du siècle alors que nous savons pertinemment qu'aujourd'hui c'est 3 ou 4 degrés qui sont d'ores et déjà prévus Alors

nous ne devons pas simplement nous désoler une attitude qui saisit parfois notre pays. Il va falloir nous mobiliser.
Les pays les plus récalcitrants sont devenus les plus lucides.C'est pourquoi des décisions ont été prises. La Chine, qui cherche le ciel bleu et les Etats-Unis où des pollutions considérables ont été recensées, ont signé un accord. Pour la première fois, les deux pays les plus émetteurs de gaz à effet de serre, de CO2, disent : nous devons mettre un terme à ce système et réduire de manière absolue nos émissions d'ici 2030. Je salue BAN Ki-moon qui a été leader et qui a été capable de mobiliser les pays.
Le fonds vert ? Au départ, l'Allemagne et la France ont pris la décision d'y consacrer 1 milliard de dollars. Après, on nous a dit : 1 milliard de dollars ce n'est pas 1 milliard d'euros ! Nous y venons. De ce point de vue, ne nous plaignons pas. Ensuite, les Etats-Unis, le Japon, la Chine et d'autres pays ont commencé à capitaliser le fonds vert, avant même que l'accord n'ait été signé à Paris.
Au G20 de Brisbane, l'Australie pays hôte, n'est pas le pays le plus favorable. Mais il ne peut être opposé non plus à la lutte contre le réchauffement climatique puisque dans cette zone de l'Océanie il y a des territoires qui disparaissent, des îles submergées. La conscience est là, ce n'était pas forcément ce qui était prévu dans le cadre du G20 Dans une résolution unanime, les vingt pays les plus riches du monde ont dit : il faut qu'un accord soit trouvé à Paris. C'est maintenant notre responsabilité, non pas de trouver l'accord à la place des pays, la France n'a pas cette capacité, mais de créer la tension et la pression nécessaires. Je remercie toutes celles et tous ceux qui se mobilisent, parce que ce n'est pas une affaire d'Etat, simplement une affaire de Gouvernement, c'est d'abord une question d'unité nationale.
Il y a eu le Grenelle de l'environnement. Il y a la conférence environnementale. Il y a des lois Est-ce que les forces politiques démocratiques de notre pays peuvent se dire que sur la question du climat, ce n'est pas une alternance qui va être capable de changer les choses ? C'est la succession de majorités qui auront les mêmes objectifs, intentions, instruments. Si nous sommes capables déjà de donner cet état d'esprit : l'unité nationale des forces politiques, des partenaires sociaux, des employeurs, des salariés, des organisations non gouvernementales, des personnalités, des experts, quitte à nous forcer, à nous stimuler, nous critiquer, qu'importe ! C'est la première condition.
La seconde condition, c'est que nous puissions déjà à Lima parce qu'il y a la COP 20 avant la COP 21 et je veux saluer les efforts des pays d'Amérique latine qui vont organiser cette conférence trouver la première étape d'un accord. Il faut qu'il y ait cette tension tout au long de 2015. Nous ferons en sorte qu'il puisse y avoir des décisions de prises. La France veut montrer l'exemple.
Nous supprimerons tous les crédits export dans le soutien que nous accordons aux pays en développement, dès lors qu'il y aura l'utilisation du charbon. Nous veillerons au niveau européen à faire en sorte que nous puissions supprimer, à terme, les subventions aux énergies fossiles. Voilà ce que nous devons faire. Nous devons aussi multiplier les rendez-vous, faire qu'il n'y ait pas que l'événement de décembre au Bourget. Il ne faut pas attendre le Bourget pour qu'il puisse y avoir une succession de rendez-vous.
Nous allons accueillir 191 pays, 40 000 participants l'an prochain. C'est déjà un enjeu. Mais nous avons l'idée avec le Gouvernement, Laurent Fabius en est un animateur et responsable, et tous les membres du Gouvernement y seront associés, de faire avant un événement pratiquement tous les mois : rendez-vous, par exemple, des forces économiques pour qu'elles puissent se réunir £ rendez-vous aussi des scientifiques en juillet prochain £ Sommet des collectivités locales cet été. Je pense que les créateurs et les artistes doivent également se mobiliser pour éveiller les consciences, mobiliser la jeunesse sur la lutte contre le réchauffement climatique. J'ai annoncé que le service civique pourrait être généralisé, devenir universel, à terme. La lutte contre le réchauffement climatique est une très belle cause pour le service civique. Nous devons mobiliser ces jeunes qui sont en service civique et qui seront de plus en plus nombreux vers un certain nombre d'actions qui permettront, dans le cadre de la conférence, avant et après, de tenir un certain nombre d'engagements et d'objectifs.

certain nombre d'engagements et d'objectifs.
Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'étais venu vous dire dans une conférence environnementale un peu particulière, parce que dans un cadre exceptionnel. Il y a près de 70 ans, c'était le 10 décembre 1948, la France accueillait les Nations-Unies au Palais de Chaillot pour adopter la Déclaration universelle des droits de l'Homme. L'année prochaine, à Paris, la France va accueillir tous les pays du monde pour une nouvelle étape des droits humains. Après les droits de la personne, nous allons poser les droits de l'Humanité, c'est-à-dire le droit pour tous les habitants de la Terre à vivre dans un monde dont le futur n'est pas compromis par l'irresponsabilité du présent.
Mesdames et Messieurs,
Nous avons le devoir de réussir. Moi, on me demande à partir de quand je suis devenu écologiste. On ne me demande pas si je suis optimiste ou pessimiste j'ai maintenant la réponse : je suis « déterminé ». On me demande à partir de quand j'ai eu cette prise de conscience. A partir du moment où je suis arrivé aux responsabilités du pays. Parce qu'il faut aussi laisser sa trace et la trace que nous allons laisser, tous ensemble, c'est un accord historique sur le climat et, je l'espère, une exemplarité en matière de transition énergétique. Merci. »